

NOUVELLES FACULTES OU CANDIDATURES DE SCIENCES APPLIQUEES EN FLANDRE.

A. Constatations.

1. Une extension du nombre de FSA signifie :
 - de nouveaux investissements qui conduisent à la diminution de la population estudiantine des trois FSA existantes ;
 - une diminution du nombre d'étudiants aux facultés des sciences des plus petits centres universitaires, déjà sous-peuplés actuellement ;
 - un gaspillage de moyens financiers déjà manifestement insuffisants avec comme suite :
 - une carence en personnel enseignant et de recherche ;
 - la mise en péril de la recherche scientifique.
2. L'expansion souhaitée de la population estudiantine, l'extension et la diversification nécessaires de la recherche scientifique et de l'équipement correspondant doivent se réaliser dans le cadre des FSA existantes :
 - pour des raisons budgétaires ;
 - pour atteindre la plus grande efficacité scientifique.
3. Moyennant une amélioration de l'encadrement et de l'accompagnement, il est possible d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants dans les FSA existantes. Les frais marginaux de leur accueil dans les FSA existantes sont nettement intérieurs aux dépenses nécessaires à la création de nouvelles FSA.
4. La création de nouvelles FSA ou de candidatures isolées va à l'encontre des besoins de rationalisation de l'enseignement universitaire et compromet la qualité de la formation.
5. La mise sur pied de nouveaux centres de formation et de recherches menacerait la viabilité des FSA existantes qui sont encore relativement petites.
6. L'organisation d'une FSA ne peut être limitée à quelques spécialisations. L'enseignement se trouve journallement en interaction avec une recherche technico-scientifique solide, couvrant toutes les disciplines importantes.
7. Les FSA flamandes doivent pouvoir continuer à participer, dans l'Europe de demain, aux activités scientifiques du plus haut niveau. Pour ce faire, il faut mobiliser les moyens financiers nécessaires.

B. Propositions concernant le nombre d'étudiants ingénieurs.

1. Les campagnes visant à augmenter l'attrait des FSA existantes doivent être intensifiées, tout particulièrement dans les dernières années de l'enseignement secondaire.

Après d'étudiants doués qui entreprennent des études aux possibilités d'avenir limitées, il faudrait susciter plus d'intérêt pour les études d'ingénieur.

Plus d'enthousiasme devrait être insufflé au corps enseignant du secondaire afin qu'il encourage les étudiants à entreprendre des études d'ingénieur.

2. L'introduction d'un système de bourses différent pour les ingénieurs devrait être examiné attentivement, en particulier pour les étudiants ingénieurs de régions sous-représentées dans l'enseignement universitaire.
3. Les jeunes filles sont très peu présentes dans les FSA : 16 % à peine des étudiants de première année. Elles forment néanmoins pour les sciences appliquées la réserve future la plus immédiatement disponible.

Il ressort de l'attrait que présentent pour les jeunes filles d'autres études de sciences exactes que la proportion des jeunes filles ingénieurs peut être augmentée. Dans les facultés agronomiques, 45 % des étudiants de première année sont des jeunes filles. Il en est de même pour la faculté des sciences.

Un système de bourses différent pourrait également être stimulant auprès des jeunes filles.

4. Il faut également encourager l'entrée aux FSA des diplômés des écoles supérieures industrielles en assouplissant les conditions d'accès. Ceci constituerait par ailleurs un puissant levier de promotion sociale.
5. La jeunesse, en Flandre, doit être encouragée à une plus grande mobilité géographique. Notre population a tendance à s'accrocher à son clocher. Il serait asocial de favoriser cette tendance.

La mobilité doit déjà être acquise durant les études universitaires. Elle contribue à la formation de l'individu.

Dans la perspective du Marché Unique européen, il ne paraît pas concevable que quelqu'un appréhende d'aller étudier à cent kilomètres (maximum) de son domicile, dans un pays disposant d'un réseau de communication des plus denses.

C. Propositions en vue d'une rationalisation.

1. Une rationalisation de l'offre entre les FSA par des accords mutuels et une répartition des tâches est nécessaire :
 - en raison des moyens financiers limités ;
 - afin d'atteindre la masse critique pour une recherche scientifique efficiente et d'éviter le gaspillage d'une recherche trop spécialisée.

Il est illogique et inefficace que les universités existantes veuillent couvrir tous les domaines de la recherche et de l'enseignement. Si elles ne réussissent pas, dans un délai raisonnable, à s'entendre sur une répartition des tâches, celle-ci devrait leur être imposée.

Plus tard, il sera même nécessaire de procéder à des répartitions de tâches au-delà de nos frontières.

2. Il faut rendre possible l'adaptation, du contenu de l'enseignement aux progrès de plus en plus rapides de la technique et aux besoins de la vie sociale.

De nouvelles orientations d'études et de nouveaux domaines de recherche doivent pouvoir être ajoutés et d'autres, devenus inutiles, supprimés. D'où l'importance de la levée du blocage du programme pour les nouvelles orientations modernes et l'importance des études complémentaires et post-universitaires (sur la voie d'un troisième cycle d'enseignement reconnu au niveau européen).

3. Les moyens disponibles et supplémentaires devraient avant tout donner lieu à des améliorations qualitatives dans les FSA existantes. Dans les FSA nouvelles, ceux-ci serviraient en premier lieu à couvrir des besoins primaires, auxquels il est déjà répondu ailleurs. Ces moyens sont aussi essentiels pour le troisième cycle et pour le passage des diplômés des écoles supérieures industrielles à l'université. Il serait asocial de réserver les études complémentaires et l'accès à l'université aux seuls économiquement forts.

D. Conclusion finale.

Compte tenu :

- de la dimension relativement réduite des FSA en Flandre ;
- des distances géographiques réduites ;
- de la nécessité d'un sentiment européen solide ;
- de l'interaction entre le transfert et l'acquisition de la connaissance ;
- des moyens financiers limités,

il ne peut être pris de décisions irrévocables qui compromettraient l'avenir.

Une vision d'avenir de la formation universitaire de l'ingénieur, en Flandre, est un besoin pressant. Le "Comite van de Academie voor Wetenschappen en Techniek" (CAWET) se propose de développer pareille vision.

29 mars 1990.